

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-201

Travaux de rénovation du réseau d'eau chaude sanitaire du
Stade René Gaillard et création d'une chaufferie à l'ancienne
école Langevin Wallon - Attribution du marché

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Direction Patrimoine et Moyens

**Travaux de rénovation du réseau d'eau chaude
sanitaire du Stade René Gaillard et création d'une
chaufferie à l'ancienne école Langevin Wallon -
Attribution du marché**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de la réglementation sur la légionnelle, des contrôles obligatoires doivent être effectués dans les équipements recevant du public (ERP) depuis le 1^{er} janvier 2012.

Aussi dans un souci préventif et compte tenu de la présence de l'équipe de football Les Chamois Niortais sur le Stade René Gaillard, il apparaît nécessaire de procéder à des travaux de rénovation du réseau d'eau chaude sanitaire de l'équipement.

Aussi, il sera procédé à la rénovation d'un réseau d'eau chaude sanitaire de cent mètres avec bouclage, à la pose de dix mitigeurs et au remplacement de deux chaudières au sol de 300 KW.

Dans un même temps, il apparaît nécessaire d'installer une chaudière dans l'ancienne école maternelle Langevin Wallon. Jusqu'alors, une chaudière installée dans l'école primaire chauffait l'ensemble du groupe scolaire. Or, l'école primaire est aujourd'hui vouée à la déconstruction. Il est donc indispensable d'installer une chaudière dans l'ancienne école maternelle occupée par diverses associations.

Aussi, il sera procédé à la création d'un réseau hydraulique de deux circuits de chauffage, à la fourniture d'une chaudière au sol de 80 Kw et au raccordement électrique d'une chaufferie.

Dans la mesure où un même corps d'état doit intervenir sur ces deux sites, une consultation commune par procédure adaptée a été lancée.

La commission des marchés réunie le 15 avril 2013 a formulé un avis sur le choix de l'attributaire, à savoir l'entreprise BRUNET pour un montant de 99 789,00 € HT, soit 119 347,64 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché avec l'entreprise BRUNET pour un montant de 99 789,00 € HT, soit 119 347,64 € TTC.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL